

Défi microbien - menace croissante de la résistance aux antimicrobiens

2012/2041(INI) - 21/06/2012

Le Conseil a adopté des **conclusions sur l'impact de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de la santé humaine et dans le secteur vétérinaire**. De manière générale, le Conseil invite les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales ou des plans d'action visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Ces stratégies nationales ou ces plans d'action devraient comporter, entre autres, les éléments suivants:

- des lignes directrices nationales sur le traitement de l'homme et des animaux par des agents antimicrobiens;
- des lignes directrices en matière de communication et de programmes de formation des professionnels;
- **l'application de la législation nationale interdisant les ventes illégales d'antimicrobiens**, y compris les ventes illégales sur internet;
- la limitation du recours aux antibiotiques d'importance critique aux cas où le diagnostic microbiologique et le test de sensibilité ont établi qu'aucun autre type d'antimicrobiens ne sera efficace;
- la limitation du recours prophylactique aux antimicrobiens aux cas répondant à des besoins cliniques définis;
- la limitation de la prescription et de l'utilisation des antimicrobiens pour le traitement en troupeau des animaux aux cas où un vétérinaire a établi qu'il existe une justification clinique claire.

Les conclusions invitent en outre les États membres et la Commission à examiner **les conditions de prescription et de vente des antimicrobiens** afin de déterminer si les pratiques en matière de soins de santé humaine et animale peuvent conduire à une prescription excessive, à une utilisation excessive ou à une mauvaise utilisation des antimicrobiens.

La Commission est invitée à accélérer le réexamen de plusieurs actes législatifs pour mieux tenir compte de la résistance aux antimicrobiens. Cela vaut notamment pour la directive 90/167/CEE établissant les conditions de préparation, de mise sur le marché et d'utilisation des aliments médicamenteux pour animaux dans l'UE et pour la directive 2001/82/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments vétérinaires. La Commission a fait savoir que les travaux préparatoires concernant certaines des actions auxquelles elle était invitée à participer avaient déjà commencé.

Pour info, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 440.000 nouveaux cas de tuberculose multirésistante font leur apparition chaque année, entraînant au moins 150.000 décès. Un pourcentage élevé d'infections nosocomiales est provoqué par des bactéries hautement résistantes, telles que le *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (MRCSA).